

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 23 JUIN 2014

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville de Clermont, le lundi 23 juin 2014 à 17 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Jean-Marc Tremblay
M. Réal Asselin, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Était également présente :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10339-06-14**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉSOLU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal (aucun)
4. Appel d'offres et soumissions
5. Administration, finances et ressources humaines
 - 5.1 Programme TECQ – Mandat à la firme Benoit Côté, CPA
 - 5.2 Politique pour la vente de terrains résidentiels par la Ville de Clermont
6. Travaux Publics
7. Urbanisme et environnement
8. Sécurité incendie
9. Loisirs, culture et tourisme
10. Avis de motion et règlements
 - 10.1 Abrogation de la résolution d'adoption du règlement no. VC-434-14-1 modifiant le règlement de zonage VC-434-13
 - 10.2 Adoption du règlement no. VC-434-14-1 modifiant le règlement de zonage VC-434-13
11. Comptes
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 PROGRAMME TECQ – MANDAT À LA FIRME BENOÎT CÔTÉ, CPA **RÉSOLUTION NO. 10340-06-14**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉSOLU QUE la firme de vérificateurs Benoit Côté, CPA soit mandatée à préparer l'audit requis pour la reddition de compte finale dans le cadre du programme de

transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2009-2013.

**5.2 POLITIQUE POUR LA VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS PAR LA VILLE DE CLERMONT
RÉSOLUTION NO. 10341-06-14**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉ-
SOLU QUE** la Ville de Clermont adopte la politique présentée relative à la vente de terrains résidentiels par la municipalité et portant le numéro de pièce P1-2014-06-23.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1 ABROGATION DE LA RÉOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-434-14-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. VC-434-13
RÉSOLUTION NO. 10342-06-14**

ATTENDU QUE lors de l'assemblée ordinaire du 9 juin 2014, le conseil municipal de la Ville de Clermont entérinait la résolution no. 10334-06-14, adoptant le règlement no. VC-434-14-1 modifiant le règlement de zonage no. VC-434-13;

ATTENDU QUE suite à une vérification, il y a lieu d'enlever une modification au règlement original inscrite à l'amendement proposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont abroge la résolution no. 10334-06-14.

**10.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-434-14-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VC-434-13
RÉSOLUTION NO. 10343-06-14**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce conseil le règlement numéro VC-434-14-1 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement no. VC-434-14-1 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en voir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance antérieure de ce conseil, tenue le quatorzième jour d'avril 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le règlement no. VC-434-14-1 « Modifiant le règlement de zonage VC-434-13.

11. COMPTES

12. DIVERS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10344-06-14**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 17 h 35.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale